

I. QUESTIONS D'ORGANISATION**{pour décision}**

- a) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
- b) Composition du Comité
- c) Composition du comité de rédaction

Documents d'information:

- *Ordre du jour provisoire annoté (CFS 2016/43/1)*
- *Calendrier provisoire (CFS 2016/43/Inf. 1)*

II. SÉANCE D'OUVERTURE**{pour information et examen}**

La séance d'ouverture comportera deux volets: 1) les observations liminaires des intervenants et 2) une allocution principale sur le thème «Systèmes alimentaires durables, nutrition et changement climatique». Les délégués participants auront la possibilité de s'exprimer sur ce thème pendant trois minutes, la priorité étant accordée aux délégués de haut niveau.

Première partie: Observations liminaires

- a) Observations liminaires de la Présidente du CSA
- b) Message vidéo du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- c) Déclarations des chefs de secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi que du Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE)

Deuxième partie: Allocution principale sur le thème «Systèmes alimentaires durables, nutrition et changement climatique»

III. CONVERGENCE DES POLITIQUES

Conformément au rôle du CSA qui consiste à favoriser la convergence des politiques, le présent point doit permettre de donner des orientations en matière de politiques sur les principales questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

a) Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris le rôle de l'élevage

L'objectif de ce point est d'amorcer un débat ouvert à tous et fondé sur des éléments concrets, qui devrait aboutir à l'adoption de recommandations relatives aux politiques sur les questions concernant le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris le rôle de l'élevage.

À sa quarante et unième session (octobre 2014), le CSA a demandé au HLPE d'élaborer un rapport sur ce thème. Le rapport du HLPE, publié en juillet 2016, apporte des contributions scientifiques et factuelles. Il porte sur des questions de développement agricole durable et vise à évaluer la viabilité économique, environnementale et sociale liée aux quatre dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (disponibilité, accès, utilisation et stabilité).

Le rapport du HLPE se concentre particulièrement sur la place de l'élevage dans les systèmes agricoles, ce secteur étant l'un des principaux moteurs du développement de la filière agriculture et alimentation ainsi qu'un facteur déterminant dans les changements économiques, sociaux et environnementaux profonds qui sont observés dans les systèmes alimentaires partout dans le monde. Le rapport analyse également les évolutions, les facteurs déterminants et les prévisions concernant la

demande future de denrées alimentaires, notamment celles d'origine animale. Il évalue les défis, les menaces et les possibilités qui sont liés à la viabilité du développement agricole au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. En outre, il propose des moyens d'assurer la durabilité des systèmes mixtes culture-élevage et des solutions pour amorcer et gérer la transition vers des systèmes durables.

M. Yaya Olaniran a été nommé rapporteur par le Bureau du CSA pour tenter de parvenir à un consensus sur un ensemble de recommandations relatives aux politiques. Il a travaillé en étroite collaboration avec les membres du CSA et les participants, avec l'appui technique de la FAO, du FIDA et du PAM, pendant une phase de négociation qui s'est déroulée au Siège de la FAO (Rome) les 8 et 9 septembre et le 12 octobre 2016, en amont de la quarante-troisième session du CSA.

Les résultats de ses travaux figurent dans le projet de recommandations sur le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage? Rev 13, octobre 2016 (CFS 2016/43/2/Rev.1), qui est un document d'information relatif à ce point de l'ordre du jour.

Le présent point de l'ordre du jour sera traité en deux parties:

Première partie – Débats

{pour information et examen}

Le rapport du HLPE, ainsi que le résumé et les recommandations qui y sont associés, et l'avant-projet de recommandations serviront de base à un débat interactif en plénière.

Deuxième partie – Adoption des recommandations sur les politiques

{pour décision}

Si aucun consensus n'est obtenu à l'issue de la première partie, le rapporteur créera un groupe des amis du rapporteur, qui poursuivra la recherche d'un consensus pendant la semaine, après les séances officielles (autrement dit, en soirée). Les membres sont encouragés à se mettre en relation avec leur groupe régional et les participants, avec les composantes qu'ils représentent, afin de se tenir au courant des progrès accomplis. Les recommandations sur les politiques qui auront été convenues figureront dans un projet de décision, que le rapporteur présentera en plénière pour approbation.

Documents d'information:

- *Note du rapporteur sur le processus et les indications à l'intention des délégués en ce qui concerne la convergence des politiques sur le développement durable de l'agriculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris le rôle de l'élevage (CFS 2016/43/Inf. 13)*
- *Avant-projet de recommandations sur le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage? Rev 13, octobre 2016 (CFS 2016/43/2/Rev.1)*
- *Synthèse et recommandations du rapport du HLPE sur le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage? (CFS 2016/43/3)*
- *Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage? – Rapport du HLPE (CFS 2016/43/Inf. 14)*

b) Lien entre les petits exploitants et les marchés: recommandations en matière de politiques

{pour décision}

Les 570 millions d'exploitations agricoles que compte la planète sont majoritairement de faible taille et gérées par des familles. Les 470 millions de petits exploitants (agriculteurs, artisans pêcheurs, éleveurs, paysans sans terre et membres de populations autochtones) fournissent 70 pour cent des produits alimentaires. En outre, 70 pour cent des personnes extrêmement pauvres – dont le nombre

total s'élève à 1,4 milliard – vivent en zone rurale et 75 pour cent des ruraux pauvres sont des petits exploitants.

Dans ce contexte, un accès renforcé des petits exploitants aux marchés aurait une incidence positive en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, ce qui profiterait aux agriculteurs eux-mêmes mais aussi au reste de la population rurale et à la population urbaine.

À la suite du Forum de haut niveau sur l'établissement de liens entre les petits exploitants agricoles et les marchés, tenu en juin 2015, il a été décidé d'élaborer un ensemble de recommandations relatives aux politiques. Ces recommandations contribuent à concrétiser un certain nombre d'objectifs inscrits dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 en ce qu'elles permettent de surmonter les principaux obstacles et suggèrent des moyens de mobiliser et d'associer les petits exploitants, en vue d'améliorer de façon plus générale la sécurité alimentaire et la nutrition. Négociées et convenues par les parties prenantes au CSA, elles seront présentées en plénière pour approbation.

Documents d'information:

- *Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés – Projet de décision (CFS 2016/43/4)*
- *Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés – Recommandations (CFS 2016/43/5)*
- *Forum de haut niveau sur l'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés (juin 2015) (CFS 2016/43/Inf. 15)*

IV. AXES DE TRAVAIL ET BILAN ACTUALISÉ DES ACTIVITÉS

Au titre de ce point, les participants à la plénière recevront des informations actualisées sur les axes de travail et d'autres activités du CSA:

a) Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030 {pour décision}

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les 17 objectifs de développement durable (ODD) incitent à transformer de manière radicale l'approche adoptée en matière de développement. Il s'agit d'une démarche particulièrement pertinente en ce qui concerne les travaux relatifs aux politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, qui ont une incidence directe sur la concrétisation de nombre des objectifs et cibles de ce programme intégré. La mise en œuvre est dirigée par les pays mais les parties intéressées, à tous les niveaux, doivent veiller collectivement à ce que les objectifs soient atteints et à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Depuis la quarante-deuxième session du CSA, un groupe de travail à composition non limitée sur les ODD réfléchit à la manière dont le CSA peut contribuer à faire avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au rôle qu'il peut jouer à cet égard.

Sa proposition, qui sera présentée à la quarante-troisième session du CSA pour approbation, indique comment le CSA, dans le cadre de son mandat, de sa vision et de son rôle, peut le mieux participer à la progression du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Après l'approbation de la proposition, y compris la décision que le CSA contribue à la réunion de 2017 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable sur le thème «Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation», les membres du CSA et les parties prenantes seront invités à débattre et à formuler des indications générales sur l'étendue de la contribution du CSA. À l'issue de ces débats, le CSA réuni en plénière pourrait charger son Bureau de parachever sa contribution pendant la période intersessions 2016-2017, en s'appuyant sur les travaux préparatoires du Groupe de travail à composition non limitée.

Documents d'information:

- *Mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris projet de décision (CFS 2016/43/6)*
- *Note indicative sur la contribution du CSA à la réunion de 2017 du Forum politique de haut niveau (CFS 2016/43/Inf. 16)*

b) Suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations du CSA**i. Cadre de référence pour la mise en commun des expériences et des bonnes pratiques {pour décision}**

En tant que plateforme ouverte à tous, le CSA donne la possibilité aux différentes parties prenantes de partager leur expérience quant à l'utilisation des produits du CSA, et met en lumière et diffuse les bonnes pratiques, ce qui permet de surveiller son efficacité. Compte tenu de la multiplicité des parties prenantes, il est important de prendre connaissance de l'expérience acquise aux niveaux national, régional et international. À cet effet, le Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi a élaboré un cadre de référence pour l'organisation de manifestations thématiques permettant de dresser un bilan de la situation. Ce cadre sera présenté pour approbation.

Document d'information:

- *Cadre de référence pour la mise en commun des expériences et des bonnes pratiques relatives à l'application des décisions et recommandations du CSA au travers de manifestations nationales, régionales et mondiales, y compris projet de décision (CFS 2016/43/7)*

ii. Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers – Manifestation thématique mondiale {pour information et examen}

La manifestation thématique mondiale, guidée par le Cadre de référence pour la mise en commun des expériences et des bonnes pratiques (CFS 2016/43/7) que le Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi a élaboré, sera l'occasion de mettre en commun des données d'expérience et de dresser un bilan de l'utilisation et de l'application des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Elle contribuera au suivi des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des Directives volontaires. Elle permettra aussi un dialogue interactif entre les diverses parties prenantes, sur la base des expériences et des bonnes pratiques décrites dans les contributions transmises par les parties prenantes au CSA et disponibles sur la page web de la quarante-troisième session du CSA. Les enseignements tirés de cette manifestation thématique seront mis à la disposition des parties prenantes au CSA.

Documents d'information:

- *Expériences et bonnes pratiques concernant l'utilisation et l'application des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale – Synthèse et principaux éléments (CFS 2016/43/8)*
- *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers – Manifestation thématique mondiale (CFS 2016/43/Inf. 17)*

c) Mobilisation du CSA au service de la nutrition {pour décision}

Compte tenu de son mandat et de ses avantages comparatifs, le CSA est à même d'apporter une contribution importante aux efforts actuels qui visent à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes. Il peut ainsi participer à la mise en œuvre des recommandations de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de

la Décennie d'action pour la nutrition, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution A/70/L.42 du 28 mars 2016. Une proposition concernant la mobilisation du CSA au service de la nutrition, élaborée par le Groupe de travail à composition non limitée sur la nutrition, sera présentée en plénière pour approbation.

Document d'information:

- *Mobilisation du CSA au service de la nutrition, y compris projet de décision (CFS 2016/43/9)*

d) Programme de travail pluriannuel {pour décision}

Afin d'aider le CSA à déterminer et à hiérarchiser efficacement les points à inscrire à son programme futur, ainsi qu'à faire face aux questions nouvelles et épineuses qui relèvent de son mandat, un groupe de travail à composition non limitée sur le Programme de travail pluriannuel du CSA a été créé. Il a pour objectif de faire émerger une vision commune des enjeux auprès d'un large éventail de parties prenantes attachées au CSA. Il poursuivra l'élaboration d'un programme de travail pluriannuel pour l'exercice biennal 2018-2019, qui sera présenté pour approbation à la quarante-quatrième session du CSA, en 2017.

À sa quarante-troisième session, le CSA doit décider du thème que le HLPE abordera dans son rapport de 2018. Les rapports du HLPE fournissent une analyse et des avis scientifiques et fondés sur des connaissances en ce qui concerne des questions relatives aux politiques, dans l'optique de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ils permettent ainsi d'étayer les travaux du CSA.

Documents d'information:

- *Conclusions du Groupe de travail à composition non limitée sur le Programme de travail pluriannuel du CSA, y compris projet de décision (CFS 2016/43/10)*
- *Rapport intérimaire annuel du CSA 2015-2016 (CFS 2016/43/Inf. 18)*

e) Forum du CSA sur le thème «Urbanisation, transformation des zones rurales et incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition» {pour examen et décision}

L'urbanisation rapide et la transformation des espaces ruraux créent des difficultés mais aussi des possibilités s'agissant d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Forum aura pour objectif de faire mieux comprendre les enjeux, de déterminer les principaux domaines dans lesquels il convient de prêter une attention particulière au niveau des politiques et de définir les rôles possibles du CSA. Ses résultats seront examinés et analysés par les participants au CSA dans le cadre d'un groupe de travail à composition non limitée, réuni à titre exceptionnel, dont les conclusions seront présentées pour approbation à la quarante-quatrième session du CSA (2017).

Documents d'information:

- *Urbanisation, transformation des zones rurales et incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition – Principaux domaines nécessitant une attention particulière au niveau des politiques et rôles possibles du CSA, y compris projet de décision (CFS 2016/43/11)*
- *Ordre du jour et déroulement du Forum du CSA sur le thème «Urbanisation, transformation des zones rurales et incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition» (CFS 2016/43/Inf. 19)*

f) Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition {pour décision}

Le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition constitue une armature et une référence de portée générale, assorties d'orientations pratiques, en ce qui concerne les stratégies, politiques et interventions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Élaboré à l'intention des

décideurs et des responsables politiques, il regroupe les recommandations pertinentes qui ont été adoptées par le CSA en plénière et tient compte des autres cadres, directives et processus existants.

Le Cadre stratégique mondial est conçu comme un document évolutif susceptible d'être actualisé chaque année par le CSA, réuni en séance plénière, compte tenu des débats menés au sein du Comité sur les questions générales et des procédures ordinaires du CSA.

Il est demandé au CSA d'approuver la cinquième version (2016) du Cadre stratégique mondial, qui englobe les recommandations concernant les politiques relatives à l'eau au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et se reporte au Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées, tel qu'approuvé par le CSA à sa quarante-deuxième session (2015). Les statistiques extraites de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015* figurent également dans ce document.

Le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition est actualisé de façon périodique, ce à plusieurs fins: y intégrer les faits nouveaux qui se font jour dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le raccourcir, rationaliser son contenu et trouver des solutions pour améliorer sa diffusion. Les résultats de ce travail devraient être présentés pour approbation à la quarante-quatrième session du CSA, en 2017.

Documents d'information:

- *Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition – Projet de décision (CFS 2016/43/12)*
- *Cinquième version du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition (2016) (CFS 2016/43/13)*

V. L'ÉTAT DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE MONDE ET LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 **{pour information et examen}**

En 2017, les organismes ayant leur siège à Rome recommenceront à publier un rapport mais en adoptant un nouveau concept en lieu et place de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*. Ce document sera axé sur le suivi des ODD. En 2016, ils publieront un rapport autonome sur les questions et les enjeux liés au suivi des indicateurs de l'ODD 2 (faim zéro), qui se composera de trois chapitres: 1) vue d'ensemble des évolutions mondiales des indicateurs concernant la sécurité alimentaire et la nutrition; 2) analyse des lacunes en matière d'information et des difficultés de mesure liées aux indicateurs proposés et 3) liens entre les cibles et les objectifs.

Document d'information:

- *Suivre la sécurité alimentaire et la nutrition à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – Bilan et perspectives (CFS 2016/43/Inf. 20)*

VI. ÉVALUATION DU CSA **{pour information}**

Le responsable de l'évaluation indépendante de l'efficacité de la réforme du CSA présentera brièvement les progrès accomplis en la matière; du temps est également prévu pour les questions et les débats.

VII. QUESTIONS DIVERSES

Au titre de ce point, des informations actualisées portant sur des questions administratives seront communiquées au Comité. Les dispositions relatives à la session de 2017 du CSA seront arrêtées, et le rapport final de la présente session sera adopté.

- a) Organisation de la session d'octobre 2017 du CSA **{pour décision}**
- b) Adoption du rapport final **{pour décision}**

AUTRES ACTIVITÉS PRÉVUES PENDANT LA SEMAINE:**MANIFESTATIONS SPÉCIALES**

Lundi 17 octobre, 18 heures - 19 h 30

Des chaînes de valeur inclusives pour une agriculture durable et une amplification des résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

Cette manifestation sera l'occasion, pour de multiples parties prenantes, de débattre d'approches fondées sur des chaînes de valeur tenant compte de la nutrition et donnera une idée des progrès accomplis par le groupe de travail des organismes ayant leur siège à Rome. Bien que de nombreuses approches pilotes soient couronnées de succès, il est nécessaire d'adopter une approche plus systématique, se plaçant davantage en amont, afin de reproduire, d'adapter et d'amplifier leurs effets dans le contexte plus vaste de systèmes agroalimentaires inclusifs et durables. Les organismes ayant leur siège à Rome et leurs partenaires ont déterminé plusieurs points de départ, notamment les suivants: activités mixtes ou coordonnées de renforcement des capacités, création de produits axés sur la connaissance et d'outils d'orientation, organisation de sessions de formation conjointes en lien avec les différents programmes nationaux et d'autres processus dirigés par les pays et engagement concerté dans des enceintes internationales pertinentes ayant trait aux politiques.

Participeront à la présente manifestation les organismes ayant leur siège à Rome, des pays, des organismes de coopération technique et financière, des entités de la société civile, des fondations et des institutions de recherche, et des entreprises privées. Des études de cas, des exemples de transposition à plus grande échelle, des enseignements tirés de l'expérience et des bonnes pratiques seront présentés. En outre, les participants seront invités à échanger leurs points de vue sur les difficultés liées à la cohérence des politiques, au renforcement des capacités institutionnelles et aux synergies opérationnelles.

La manifestation portera aussi sur les possibilités de partenariats fondés sur les produits du CSA comme les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées et le Cadre stratégique mondial.

Document d'information:

- *Des chaînes de valeur inclusives pour une agriculture durable et une amplification des résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (CFS 2016/43/Inf. 21)*

Vendredi 21 octobre, 10 heures - 13 heures

Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030: Traduire les engagements en action, à partir des premiers examens nationaux volontaires

La réussite de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dépendra de l'aptitude des pays à adapter et à appliquer leurs stratégies nationales afin de concrétiser les ODD. Les modalités de suivi et d'examen utilisées par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable s'appuieront à la fois sur des évaluations nationales des progrès accomplis en ce qui concerne l'ensemble des cibles et objectifs et sur des analyses thématiques mondiales.

Dans le cadre de ce dialogue entre les diverses parties prenantes au CSA, les pays et les parties intéressées qui se sont portés volontaires pourront expliquer comment ils intègrent leurs stratégies en matière de sécurité alimentaire et de nutrition aux différents volets du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les débats s'articuleront autour des questions suivantes:

- 1) Comment la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable sont-elles traitées?
- 2) Les recommandations en matière de politiques et les produits du CSA sont-ils utiles aux pays?
- 3) Quelle contribution les plateformes à parties prenantes multiples apportent-elles à l'élaboration de stratégies?
- 4) En quoi les stratégies permettent-elles de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte?
- 5) Existe-t-il des plateformes thématiques régionales ou mondiales à l'appui de ces travaux?

Les résultats de la manifestation spéciale seront diffusés afin de faire connaître les premières mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau des pays.

Documents d'information:

- *Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030: Traduire les engagements en action, à partir des premiers examens nationaux volontaires (CFS 2016/43/Inf. 22)*
- *Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030: Traduire les engagements en action, à partir des premiers examens nationaux volontaires – Ordre du jour et déroulement (CFS 2016/43/Inf. 23)*

MANIFESTATIONS EN MARGE

Des manifestations en marge auront lieu tout au long de la semaine. Veuillez vous reporter au calendrier et au guide des manifestations parallèles, disponibles sur la page web de la quarante-troisième session du CSA (<http://www.fao.org/cfs/cfs43/>).

EXPOSITION ORGANISÉE À L'OCCASION DES 40 ANS DU CSA

En 1974, la Conférence mondiale de l'alimentation, par l'intermédiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, a adopté une résolution recommandant à la FAO de créer un Comité de la sécurité alimentaire mondiale. À l'issue d'une consultation *ad hoc* organisée en mai 1975, le Conseil de la FAO a établi le CSA, qui a tenu sa première réunion en 1976.

À l'origine, le CSA était chargé d'évaluer en permanence les stocks alimentaires et les disponibilités vivrières actuels et futurs, d'estimer périodiquement l'état des stocks alimentaires, d'examiner les mesures prises par les gouvernements pour appliquer l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale – également adopté par la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974 – et de recommander des interventions de politique générale à court et long termes qui permettent de garantir un approvisionnement en céréales suffisant pour assurer une sécurité alimentaire minimale au niveau mondial.

Le CSA fête ses 40 ans en 2016. Une exposition présentée dans l'Atrium de la FAO retracera les grandes étapes de son histoire et mettra en lumière l'évolution de son rôle au fil des années.

MARCHÉ DE L'INFORMATION

Dans l'Atrium de la FAO, les parties prenantes au CSA pourront présenter de la documentation en lien avec la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi qu'avec le mandat du CSA, et interagir avec les délégués du CSA.